

Homélie pour la fête de la sainte famille – dimanche 27/12/2020 – Castelnau-Montratier « grâce à la foi, Abraham obéit à l'appel de Dieu : il partit vers un pays qu'il devait recevoir en héritage, et il partit sans savoir où il allait. » (Hébreux 11,8)

Genèse 15,1-6 ; 21,1-3 – Hébreux 11,8.11-12.17-19 – Luc 2,22-40

En ce dernier dimanche de l'année, c'est **une histoire d'accomplissement** qui nous est racontée par saint Luc. C'est bien normal : **nous sommes passés du temps de l'Avent à celui de Noël, du temps de l'attente, que nous célébrions encore dimanche dernier, à celui de l'accomplissement.** Mais ne lisons pas trop vite ce texte ! **Avec Siméon, soyons de ceux qui écoutent, puisque c'est le sens de son nom : « celui qui a entendu »** (avant d'avoir vu de ses yeux le Salut, il est celui qui a entendu) ! Il ne faut pas avoir une lecture trop linéaire des Écritures et de l'Histoire Sainte, comme si chaque événement était écrit d'avance, dûment et clairement annoncé pour pouvoir être reconnu par les croyants lorsque, ensuite, il se produit, il est accompli. C'est un schéma simpliste qui ne se vérifie jamais. Et savez-vous pourquoi ? Parce que pour nous notre Dieu n'est pas un Destin impersonnel, mais **une personne dont la parole s'est liée à notre Histoire.** Si cette parole nous libère, c'est parce, **lui, Dieu, s'est lié à sa Parole. Et à Noël, il a donné sa parole...**

Si tel n'était pas le cas, c'est nous qui serions liés, esclaves d'un Destin écrit d'avance, la « destinée » inexorable. Tout au plus les croyants en auraient-ils la connaissance... Comme d'autres, à l'époque, avaient l'oracle de Delphes, comme certains ont les lignes de la main et toutes les sortes d'horoscopes, à défaut de lire l'avenir dans les entrailles d'animaux sacrifiés... Simplement, nous, nous aurions la Bible, qui, de l'Ancien Testament à l'Apocalypse, nous annoncerait ce qui doit arriver. Certains journalistes et pseudo-écrivains, américains ou autres, font régulièrement fortune en décrivant un soi-disant code secret caché dans le texte biblique, où tout serait prédit... He bien, conformément à tout ce que la Bible dit elle-même, il n'en est rien. **Rien n'y est caché, qui ne pourrait pas se lire clairement sur d'autres pages : la Bible est écrite pour que chacun puisse la lire et y entendre non son destin, mais la parole actuelle de Dieu pour lui.**

Autrefois, en Israël il y avait les prophètes. Il nous suffit de les lire, ou même de les parcourir rapidement, pour réaliser combien leur genre à eux n'était pas d'annoncer l'avenir, mais plutôt d'avertir, de prévenir, de mettre en garde de ce qui arriverait si on ne changeait pas sa manière de penser, si on ne revenait pas à Dieu... et donc prévenir ce qui risque d'arriver, en le déjouant par cette annonce, justement. Le but de la prophétie n'est pas qu'elle se réalise, mais, au contraire, qu'elle n'ait pas à se réaliser. Sauf une prophétie heureuse, évidemment. **Mais pourquoi y a – t – il des prophéties heureuses ? À cause de la grâce !** Le prophète de malheur rappelle la Loi, et il en tire la conséquence concrète, pour le temps de la désobéissance. **Le vrai prophète, quant à lui, n'oublie pas la désobéissance, mais il va au-delà.** Il tire la conséquence de l'incapacité d'Israël à pratiquer cette Loi, à suivre la volonté de Dieu : il annonce que Dieu va venir offrir ce que son peuple n'a pas été capable de mériter. Le prophète de malheur disait, avec la Loi : « revenez vers Dieu ! » **Le prophète de bonheur, messenger de la grâce, annonce : « Dieu revient vers vous ! »**

La Loi et les Prophètes tirent donc de l'expérience humaine, confrontée à la parole de Dieu, cette grande leçon que notre monde d'aujourd'hui a oubliée : c'est que les humains sont pécheurs... La Loi et les Prophètes n'en tirent pas la conclusion que l'être humain est perdu. Au contraire, ils en tirent deux conclusions qui semblent opposées, comme le sont les prophéties de malheur et de bonheur pourtant énoncées par les mêmes prophètes. La première conclusion, c'est que la Loi doit protéger ceux qui l'observent, leur permettant de s'éloigner du péché, ou de le racheter. La seconde conclusion, c'est que la grâce de Dieu est plus grande que sa Loi.

Siméon, à Jérusalem, au Temple, attend, comme tant d'autres aussi. Il attend « la consolation d'Israël ». Mais qui sera le consolateur, sinon Dieu lui-même ? Ils attendent « la délivrance »... Mais pour être délivrés de qui, de quoi ? Frères et sœurs qu'attendons-nous ? Attendons-nous une délivrance... Mais de qui et de quoi ? Maintenant il y a « tout ce prescrit la Loi du Seigneur » (Évangile : Luc 2,39) , il y a obéir à ce que Dieu demande, accomplir tous les rites petits et grands pour se protéger... Se protéger de qui, de quoi ? De Dieu ?... C'est une existence tranquille que celle du Juif « observant », sans doute, **une existence protégée par la Torah. Mais ce n'est que le joli visage d'une inquiétude profonde : sans la Torah, sans la Loi de Dieu pour me protéger de Dieu, que deviendrais-je ?**

La Torah (la Loi) est omniprésente, au début et à la fin de notre passage évangélique d'aujourd'hui. **L'évangéliste nous décrit la simplicité de cette Loi, mais aussi peut-être son caractère dérisoire.** La mère devait se purifier après la naissance d'un enfant, **il y suffisait d' « un couple de tourterelles ou deux petites colombes », disait la Loi...** Si tout était aussi simple que ça, dans la vie ! **N'était-ce pas le « jeune homme riche », qui, ayant tout pratiqué de la Loi, avait encore le sentiment d'un manque fondamental ?** Les parents de Jésus, ici, ont accompli **« le temps prescrit pour la purification » : ils ont fait ce que la Loi demande.** Mais cet accomplissement et cette Torah ne donnent rien, ne font pas vivre. Il y manque la consolation... Il manque Siméon. **C'est Siméon qui porte une bonne nouvelle, qui porte aujourd'hui l'Évangile. Les parents obéissent à la Loi. Siméon est témoin de la grâce.** Les parents évitent le malheur. **Siméon prophétise le bonheur. Il prophétise et en même temps s'accomplit une prophétie qu'il a reçue du Saint-Esprit.** Les maîtres d'œuvre de la Loi, ce sont les pratiquants. **Le maître d'œuvre de la grâce, c'est le Saint-Esprit. Siméon attendait la mort, la sienne. Il prophétise la résurrection, « le relèvement de beaucoup en Israël »** (Évangile : Luc, 2,32).

Siméon bénit et il annonce ce salut dont il confesse que désormais il le voit en face ! Siméon bénit les parents de Jésus, et **il annonce à Marie que « seront dévoilées les pensées qui viennent du cœur d'un grand nombre ».** Siméon est « hors-la-Loi », il est au-delà, il est, devant Dieu et devant les parents de Jésus, **le témoin que la Loi ne sert plus ;** et ce, non pas par principe, mais parce que, maintenant, **Jésus est là. Il est « la lumière qui éclaire tout homme venant dans le monde »** (Jean 1,9). **Ce que la Loi, finalement, cachait, Jésus va le remettre au jour.**

La Loi a fini son rôle de pédagogue... Elle est terminée, la religion qui me condamnait en me sauvant. Une nouvelle page est ouverte. Les jours qui étaient ceux de l'obéissance, c'est-à-dire – soyons lucides – les jours de ma désobéissance, de mon péché, sont terminés. **À leur place, non pas une nouvelle époque, mais un événement unique, définitif, celui de la grâce de Dieu, et il a nom Jésus-Christ : « Je vis, mais ce n'est plus moi, c'est le Christ qui vit en moi. »** (Galates 2,20). C'est un **changement de régime : nous sommes passés du régime de la Loi à celui de la Foi.** L'avons-nous bien réalisé, dans nos propres existences ? **C'est ça, Noël. C'est ça, l'Évangile. C'est la fin de la Loi.** C'est la fin de nos œuvres et c'est le temps de confesser le Christ. C'est le temps de témoigner que nous sommes libres, parce que nous avons été libérés, et que cette grâce, ce salut, est offert à tous. Le reste n'a plus d'importance.

Amen.

P. Bernard Brajat